



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 24 janvier 2023

DEMANDE DE CLASSEMENT DU SITE DU PETIT SAINT-OUEN À LÉRY

Les services de l'État ont pris connaissance de la volonté de l'association APPL (Association pour la Préservation du Patrimoine de Léry) de solliciter une démarche visant au classement du site du Petit Saint-Ouen, situé à Léry, dans l'Eure (27) en forêt de Bord, ancien lieu de culte et de pèlerinage dédié à Saint-Ouen, évêque de Rouen, via notamment une pétition mise en ligne.

Si ce site constitue un ensemble arboré présentant un caractère remarquable, au même titre que d'autres arbres ou sites de cette forêt, l'absence d'éléments historiques, tels le hêtre où se plaçait une statue de Saint-Ouen et la structure métallique qui ne sont plus présents sur le site, a conduit les services de l'État à considérer, après expertise, que les critères en vue d'un classement de ce site ne sont pas réunis.

Il ne sera dès lors pas donné suite à cette demande.

La procédure réglementaire de droit commun concernant l'archéologie préventive sera bien entendu mise en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex